

Mgr. Demers, Evêque de Vancouver, et MM. Thomas Larouche et Nazaire Leclerc, n'ayant pas payé leurs contributions conformément au 10e et 12e Règles, cessent d'appartenir Société.

Mgr. le Président informe le bureau, que la législature locale, dans sa dernière session, a amendé l'acte 16, Vict., ch. 263, pour permettre au diocèse de St. Germain de Rimouski, et à tous autres diocèses qui pourraient être formés dans les limites du territoire, comprenant actuellement les diocèses de Québec, des Trois-Rivières et de St. Germain de Rimouski, de jouir des priviléges accordés par le dit acte aux diocèses de Québec et des Trois-Rivières.

Mgr. l'Evêque de St. Germain de Rimouski, étant celui des membres qui, à la dernière élection des Procureurs, avait réuni le plus grand nombre de suffrages, après les Procureurs élus, est respectueusement prié de remplacer, comme Procureur, feu Mr Jean Harper, conformément aux 15me et 38me Règles de la Société.

FAIT ET PASSÉ à l'Archevêché de Québec, le deux septembre mil huit cent soixante et neuf.

(Signé,) _____

✠ C. F. ARCHEVÈQUE DE QUÉBEC,

Président S. E. S. M.

CYPR. TANGUAY, Ptre.,

Secrétaire S. E. S. M.

Compte détaillé de la dépense depuis la dernière assemblée du Bureau, tenue le 4 Septembre 1868.

Traitements alloués à MM.

J. B. Vallée, 3 mois de pension.....	£10 0 0
B. Desrochers.....	50 0 0
G. Tremblay.....	50 0 0
C. Pouliot.....	40 0 0
E. Quertier.....	20 0 0
P. Clément.....	50 0 0
J. Naud.....	30 0 0
C. Tardif.....	50 0 0
O. Grenier.....	55 0 0
H. Richard.....	40 0 0
A. Charest.....	40 0 0
N. J. B. Olscamps.....	50 0 0
Oct Lépine.....	50 0 0
W. Dunn.....	50 0 0
J. McDonald, V. G.....	50 0 0
P. H. Marchand.....	50 0 0
Raymond Casgrain.....	50 0 0
J. E. Panneton.....	50 0 0
N. Cinq-Mars.....	50 0 0
J. B. Thibault, V. G.....	40 0 0
Jos. Aubry.....	25 0 0
Z. Gingras.....	43 15 0
R. Walsh.....	40 0 0
Ov. DeCarufel.....	20 0 0
M. Dowling.....	15 0 0
Payé pour impressions, papeteries, postages et commissionnaire, etc.....	15 13 4½
	£1034 8 4½

Le tout certifié conforme en substance au plumatif et aux comptes de M. le Trésorier.

Ce 2 septembre 1869.

CYPR. TANGUAY, Ptre.,

Secrétaire S. E. S. M.